

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération CA 2025-05 : Adoption procès-verbal du Conseil d'Administration du 10/03/2025

Annexe : Procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 10/03/2025

Délibération CA 2025-06 : Validation des nouvelles adhésions

Délibération CA 2025-07 : Vote du Compte Administratif 2024

Délibération CA 2025-08 : Vote du Budget 2025

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT ET D'INGENIERIE DU LOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à 11h00, les membres du **Conseil d'administration** du SDAIL, régulièrement convoqués, se sont réunis à Cahors, sous la présidence de Mme Anne LAPORTERIE.

Etaient présents

Pour le Département du Lot : Marc **GASTAL** ; Anne **LAPORTERIE** ; Denis **MARRE** ; Serge **RIGAL** ; Alfred **TERLIZZI**

Pour les communes et EPCI : Lambert **BRU** (BAGNAC-SUR-CELE) ; Agnès **SIMON-PIQUET** (LES JUNIES) ; Marc **TILLET** (LEYME) ; Gwladys **GASTAL** (PARNAC)

Etaient représentés

Pour le Département : Claire **DELANDE** par Véronique **CHASSAIN** ;

Pour les communes et EPCI : Maxime **HUG** (C. de communes du GRAND FIGEAC) par Franck **PROVENCE** (CASTELFRANC) ; Alain **BESSAC** (CABRERETS) par Alain **DUTRANOIS** (FLORESSAS) ; Philippe **RAMOND** (LUGAGNAC) par Kathe **CAPMAS** (SAINT MARTIN LE REDON)

Etaient absents (excusés)

Pour le Département : Rémi **BRANCO** ; Françoise **LAPERGUE** ; André **MELLINGER** ; Régis **VILLEPONTOUX**

Pour les communes et EPCI : Jean-Louis **VIDILLES** (LAGARDELLE) ; Fabienne **SIGAUD** (PRAYSSAC) ; Jean-Philippe **COLOMB-DELSUC** (SOUSCEYRAC-EN-QUERCY)

Nombre de délégués : En exercice : **20**
Titulaires : 09
Suppléants : 04
Pouvoirs : 00
Absents : 10
Votants : 13

Date de la convocation : 02 avril 2025

Délibération CA-2025-05 : validation du procès-verbal de la séance du CA du 10/03/2025

Madame la présidente rappelle que le procès-verbal de la séance du 10 mars 2025 a été transmis à tous les membres du conseil d'administration dans le cadre du rapport de séance joint à la convocation.

Elle appelle les observations des membres et invite le conseil d'administration à se prononcer sur ce point.

*

Après avoir délibéré, le conseil d'administration, par

13 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

ADOpte le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 10 mars 2025 tel que présenté.

Fait à Cahors, le 10 avril 2025

La présidente du syndicat d'aménagement et d'ingénierie du Lot

Anne LAPORTERIE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

et de la publication le 15/04/2025

Le délai de recours éventuel devant le tribunal administratif est fixé à deux mois à compter de la date de publication.

Séance du 10 mars 2025

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT ET D'INGENIERIE DU LOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-cinq, le dix mars à 14h00, les membres du **Conseil d'administration** du SDAIL, régulièrement convoqués, se sont réunis dans la salle de la Prade, à Pradines, sous la présidence de Mme Anne LAPORTERIE.

Etaient présents

Pour le Département du Lot : Claire **DELANDE** ; Françoise **LAPERGUE** ; Anne **LAPORTERIE** ; Denis **MARRE** ; André **MELLINGER** ; Serge **RIGAL** ; Régis **VILLEPONTOUX**

Pour les communes et EPCI : Lambert **BRU** (BAGNAC-SUR-CELE) ; Maxime **HUG** (C. de communes du GRAND FIGEAC) ; Agnès **SIMON-PIQUET** (LES JUNIES)

Etaient représentés

Pour les communes et EPCI : Alain **BESSAC** (CABRERETS) par Alain **DUTRANOIS** (FLORESSAS) ; Jean-Louis **VIDILLES** (LAGARDELLE) par Eric **LASCOMBES** (LOUPIAC) ; Marc **TILLET** (LEYME) par Didier **DORIAN** (MONTCABRIER) ; Philippe **RAMOND** (LUGAGNAC) par Kathe **CAPMAS** (SAINT MARTIN LE REDON) ; Jean-Philippe **COLOMB-DELSUC** (SOUSCEYRAC-EN-QUERCY) par Dominique **TELLINGE** (TE46 – Territoire Energie Lot)

Etaient absents (excusés)

Pour le Département : Rémi **BRANCO** ; Marc **GASTAL** ; Alfred **TERLIZZI**

Pour les communes et EPCI : Gwladys **GASTAL** (PARNAC) ; Fabienne **SIGAUD** (PRAYSSAC) ; Philippe **RAMOND** (LUGAGNAC)

Nombre de En exercice : **20**
délégués :

Titulaires : 10
Suppléants : 05
Pouvoirs : 00
Absents : 10
Votants : 14 *

*Maxime **HUG** (C. de communes du GRAND FIGEAC) ne prend pas part aux votes (Installation à l'AG du 10/03/2025)

Date de la convocation : 27 février 2025

Accueil des délégués du CA par Mme Anne LAPORTERIE, présidente du SDAIL

Mme la Présidente accueille les membres pour cette séance du conseil d'administration du SDAIL.

Elle remercie M. Denis Marre, maire de Pradines d'accueillir une fois encore les instances du SDAIL à la salle de la Prade.

Elle rappelle aux délégués qu'ils siègent en petit nombre pour le conseil d'administration (20 délégués) mais qu'ils seront rejoints à l'issue de la réunion par les membres de l'assemblée générale composée à ce jour de 266 membres, soit 275 délégués (le Département comptant pour un membre avec délégués).

Mme la Présidente indique être très satisfaite de ce niveau d'adhésions : il confirme le besoin d'un outil d'accompagnement pour la réalisation des projets des communes et conforte le SDAIL dans son rôle de partenaire incontournable de l'ingénierie sur l'ensemble du territoire.

Elle rappelle que pour les besoins du procès-verbal, la séance est enregistrée et remercie les délégués de bien vouloir rappeler le nom et la collectivité qu'ils représentent lorsqu'ils prennent la parole.

Les points suivants constituent l'ordre du jour du conseil :

Point n°1 : validation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 10/03/2025
Point n°2 : compte rendu des décisions de la présidente
Point n°3 : rapport d'activité 2024 et perspectives 2025
Point n°4 : actualisation des coûts et adoption des barèmes 2025
Point n° 5 : questions diverses

La présidente rappelle une particularité pour ce qui concerne la présentation du rapport d'activité, ce dernier devant être présenté aux deux instances, elle propose une présentation synthétique en conseil d'administration et une présentation plus détaillée en assemblée générale.

Elle informe par ailleurs les délégués (cf rapport page 31) que Mr HUG du Grand Figeac a été désigné pour remplacer M. NAYRAC au sein du 2ème collège du conseil d'administration du SDAIL. Ce point doit être acté par l'AG qui suivra. Le 2eme collège étant installé par l'AG, M.HUG ne peut prendre part aux votes des points de la séance de ce conseil d'administration. Il pourra faire valoir son vote lors de l'assemblée générale et au prochain conseil, le mois prochain.

- Après vérification du quorum et des pouvoirs, la présidente ouvre la séance avec le **point n°1 : validation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 04/04/2024**

Madame la présidente rappelle que le procès-verbal de la séance du 04/04/2024 a été transmis à tous les membres du conseil d'administration dans le cadre du rapport de séance joint à la convocation.

Elle appelle les observations des membres et invite le conseil d'administration à se prononcer sur ce point. Aucune observation n'est relevée, la présidente met ce point au vote du conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, par :

**14 voix POUR,
00 voix CONTRE,
00 ABSTENTION,**

ADOpte le procès-verbal de la séance du 04/04/2024 tel que présenté.

Accusé de réception en préfecture
046-200047090-20250410-CA-2025-05-DE
Date de réception préfecture : 14/04/2025

- La présidente remercie les délégués et poursuit avec le **point n°2 : compte rendu des décisions prises par délégation depuis la séance du CA du 04/04/2024**

Il s'agit de l'enregistrement des adhésions.

Une adhésion a été **enregistrée le 15 avril 2024**, il s'agit du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) de la commune d'Assier

Décision n°	Membres adhérents	Délégués titulaires	Délégués suppléants
D-2024-04	CCAS d'ASSIER	Maëlys CAYROL	Laure CAYROL

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le SDAIL a enregistré 5 nouvelles adhésions :

Décision n°	Membres adhérents	Délégués titulaires	Délégués suppléants
D-2025-01	AUTOIRE	Bernard MAGNAC	Chantal DUBRUILLE
	FAYCELLES	Jean-Claude IBANEZ	André RODRIGUES
	LOUBRESSAC	Jacqui BASSET	Ludovic CHABEAUX
	SIVU MIERS-ALVIGNAC	Marie-Pierre CASSABOIS	Maryse LACOSTE
	PERN-LHOSPITALET	Jean-Luc ESTRADEL	Bernard BRUGIDOU

Le conseil est informé du retrait de certaines communes dont Carlucaet, Latronquière, Planioles, Saillac et Lissac et Mouret.

Avec la fusion des communes de Pern et de Lhospitalet en commune nouvelle Pern-Lhospitalet, **le SDAIL compte au 10 mars 2025, 257 communes, 4 communautés de communes (EPCI), 2 SIVU, le Territoire d'Energie Lot (TE46), 1 CCAS (EPA) et le Département du Lot, soit au total 266 membres.**

Elle indique que **depuis l'envoi du rapport de séances**, une modification a été enregistrée pour la commune de **SAUZET** : M. Stéphane **LASJAUNIAS** maire, a été désigné délégué titulaire du SDAIL et M.Fabien ALBAGNAC, suppléant et que d'autres désignations sont en cours.

Elle précise que les dernières modifications seront annexées à la délibération du compte rendu des décisions prises par délégation.

Elle invite le conseil à consulter la carte des adhésions présentée en page n°3 du rapport de séance.

La présidente appelle les observations des membres et les invite à se prononcer sur ce point.

Aucune observation n'est relevée, la présidente met ce point au vote du conseil.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, par :

**14 voix POUR,
00 voix CONTRE,
00 ABSTENTION,**

VALIDE la liste des nouveaux membres du syndicat et arrête la liste globale telle que présentée.

DONNE ACTE à madame la Présidente du compte-rendu de ces décisions.

*

- La présidente aborde **le 3^{ème} point de l'ordre du jour qui concerne la présentation du rapport d'activité du SDAIL 2024 et les perspectives 2025.**

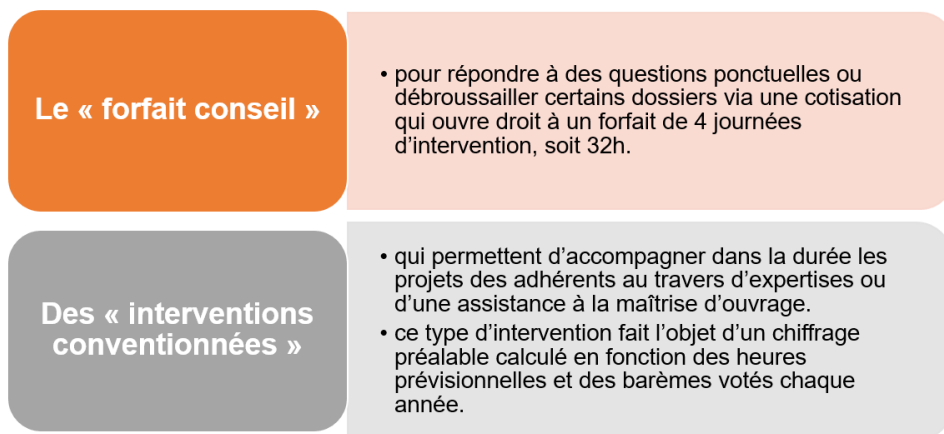
Elle invite Mme LEROUX Directrice générale adjointe du Département à dérouler la synthèse du rapport d'activité.

Mme LEROUX prend la parole et expose ce qui suit.

Elle explique que le rapport d'activité étant présenté très en détails dans le rapport de séance exposé ensuite en assemblée générale, **son exposé s'appuiera essentiellement sur quelques grandes tendances et chiffres clés**, témoins de l'activité passée

Accusé de réception en préfecture
04620067900250000505
Date de réception préfecture : 14/04/2025

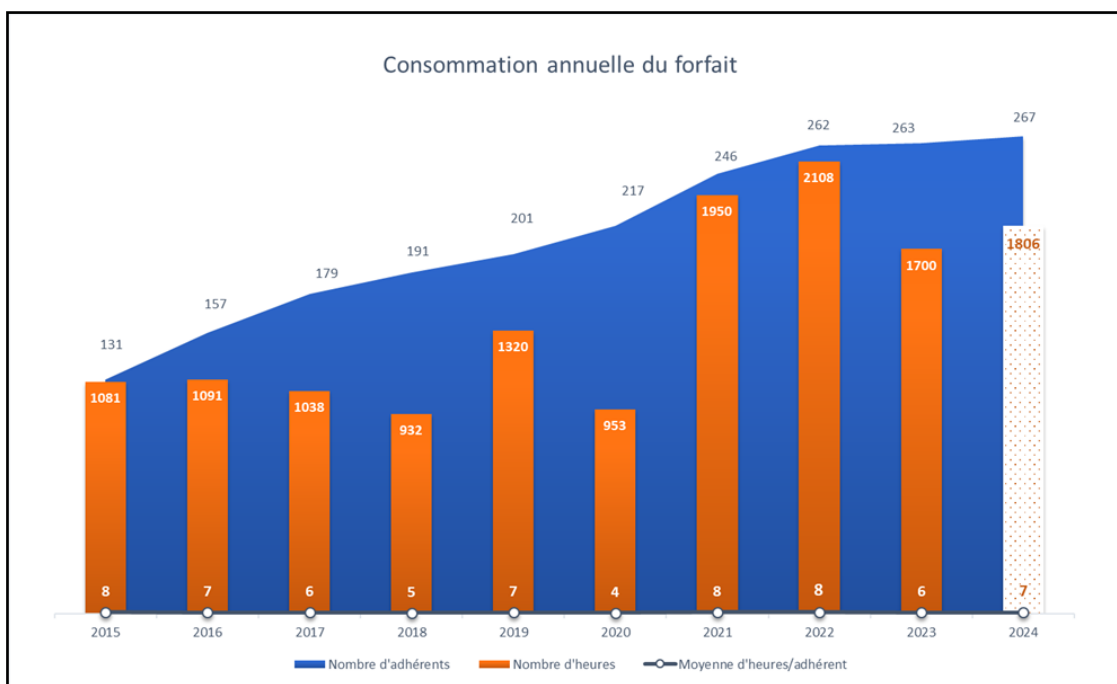
Elle rappelle les deux modes d'accompagnement du SDAIL à savoir le forfait conseil et les interventions conventionnées :



Elle déroule ensuite les **grandes tendances 2024** pour ces deux modes d'intervention

Sur le forfait conseil 2024 :

Mme LEROUX relève un volume moyen d'utilisation du forfait légèrement supérieur par rapport à 2023 avec **1806 heures** d'intervention et précise que **101 adhérents sur 267** ont utilisé le forfait en 2024 (contre 92 en 2023).



Au niveau des thématiques, Mme LEROUX précise que 169 sujets ont fait l'objet d'une demande dans le cadre du forfait. Le domaine des espaces publics a compté 62 sujets, celui des bâtiments 56.

Sur les opérations conventionnées :

Mme LEROUX indique qu'en matière de volume horaire, 131 opérations sont recensées pour 3115 heures d'intervention. Elle indique qu'un infléchissement de 18% est relevé par rapport à l'an passé et explique ce constat notamment par :

- la baisse du nombre d'opérations d'adressage : le sdail accompagne les communes sur leur mission d'adressage et on arrive en fin d'obligation puisque l'obligation réglementaire imposée aux communes portait le délai de réalisation de cette prestation au 1er juin 2024 ; l'adressage est donc une activité qui va se terminer et ne devrait plus être proposée au catalogue du SDAIL. En 2023, 62 conventions

Accusé de réception en préfecture
 le 14/04/2025 à 10h05
 Date de réception préfecture : 14/04/2025

étaient enregistrées contre 31 en 2024.

- le nombre d'opérations clôturées dans l'année a été moins important ; ce sont des opérations qui durent car ce sont souvent des projets pluriannuels ou des opérations qui attendent des financements, notamment sur les opérations d'aménagement d'espaces publics : sur 25 dossiers de demandes de DETR, 19 ont été refusés. Ces projets sont dans le portefeuille de l'activité mais ils sont à l'arrêt le temps que les financements soient bouclés

Elle indique cependant que le volume de nouveaux projets entrés en 2024 est sensiblement sur les mêmes proportions qu'en 2023 : 30 nouveaux projets ont été enregistrés, soit en moyenne 2 projets par mois et une forte dynamique pour l'adressage sur le 1^{er} trimestre (dernier effet de la réglementation), les bâtiments avec 14 nouvelles conventions ; un ralentissement est observé sur l'entrée des projets pour l'aménagement des espaces publics pour autant il faut compter également avec les opérations qui sont en projet c'est à dire non encore signées. L'activité aménagement des espaces publics est entrain de prendre toute sa place, des délais d'attente commencent à être enregistrés.

Avec 50 opérations enregistrées, l'aménagement des espaces publics devient le 1^{er} poste de sollicitations. Ce domaine enregistre 9 opérations de plus par rapport à 2023. Il couvre 39 % de l'activité en cours et compte pour 38% de l'activité globale. Le domaine des bâtiments talonne celui de l'aménagement, il couvre 40% de l'activité en cours avec 36 opérations et compte pour 32% de l'activité globale. Elle rappelle que de façon plus ponctuelle, les interventions conventionnées portent également sur la thématique des monuments historiques avec la restauration d'églises. Mme LEROUX invite les délégués à consulter la liste des tous les projets présentés dans le rapport de séance

Elle présente ensuite **un zoom sur l'activité adressage**, activité qui devrait ne plus figurer au catalogue. Il est relevé que :

- 57% des communes adhérentes ont réalisé cette prestation avec le SDAIL (147 communes), représentant un taux de couverture de 47% à l'échelle du Lot.
- 42 % des communes adhérentes l'ont réalisé elles-mêmes ou avec d'autres prestataires (108 communes). Les 54 communes non adhérentes au SDAIL ont elles aussi réalisé leur adressage.

Sur les moyens mis en œuvre :

Mme LEROUX rappelle que différentes directions du Département sont mobilisées pour mettre en oeuvre les prestations du SDAIL. Elle précise que le SDAIL ne dispose pas de personnel en propre, que ce sont des agents du Département, de différentes directions qui consacrent leur temps ou une partie de leur temps de travail sur des missions du SDAIL



En volumétrie, elle indique qu'en 2024, c'est une **cinquantaine d'agents** du Département du Lot dont **25 chefs de projets** qui ont été appelés à participer à l'activité du SDAIL, soit en apportant leur appui et expertise que ce soit dans les domaines techniques des routes, des bâtiments, des ouvrages d'art, des monuments historiques, de la commande publique ou en en assurant

le suivi administratif et comptable des opérations.

La mise à disposition des services a représenté, sur l'année 2024, **4921 heures d'intervention**.

Mme LEROUX rappelle le principe de ces mises à disposition : le temps passé par les agents du Département, rémunérés par le Département est remboursé par le SDAIL au Département ; ce sont essentiellement des agents de catégorie A et B qui travaillent aujourd'hui sur les missions SDAIL

Nombre d'heures réalisées sur activité forfait et conventions				
	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total en heures
Sur le forfait	957	849	0	1806
Sur les opérations conventionnées	1740	1373	2	3115
Total en H	2697	2222	2	4921

Sur la communication :

Mme LEROUX poursuit son exposé par la présentation d'une autre donnée : la communication. Certaines actions existaient déjà, elles ont été revisitées pour valoriser l'action du SDAIL :

- **les fiches enquêtes de satisfaction** : une enquête de satisfaction est envoyée à chaque fin d'opération au MOA : sur les 101 enquêtes envoyées (2023- 2024) 43% de retours ont été enregistrés. Mme LEROUX présente quelques retours chiffrés :



- le taux de satisfaction est assez important : la qualité globale des services enregistre 57% de très satisfaits et 37% de satisfaits soit un taux de satisfaction de 94%.
- les délais d'intervention correspondent aux attentes des maîtres d'ouvrage avec 49% de satisfaits et autant de très satisfaits.
- la qualité des livrables enregistre pour sa part un taux de satisfaction plutôt positif et encourageant : 49% se disent très satisfaits et 40% satisfaits.
- la prestation a permis une réflexion plus globale pour 59% des répondants (26% oui et 33% plutôt oui). Mme LEROUX précise qu'un des objectifs du SDAIL c'est aussi de permettre de poser d'autres questionnements autour du projet pour appréhender plus globalement le sujet.

Accusé de réception en préfecture
046-200047090-20250410-CA-2025-05-DE
Date de réception préfecture : 14/04/2025

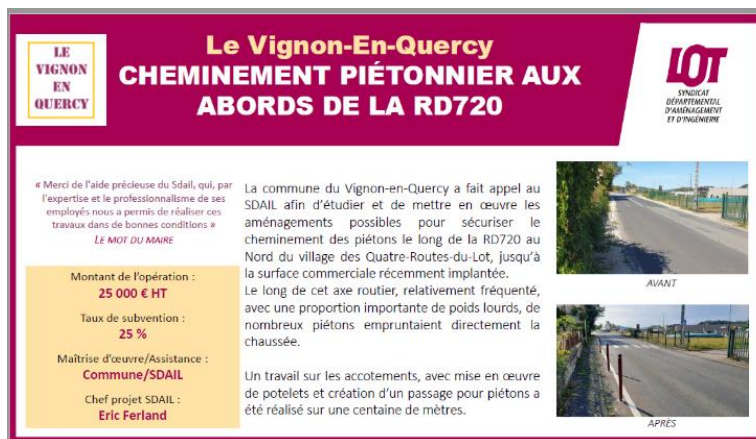
- la newsletter FLASH INFO SDAIL



La newsletter revisitée en 2023 a été diffusée en 2024 sous un format plus synthétique et plus rythmé comprenant 2 à 3 rubriques principales, d'avantage de visuels et de liens cliquables. 6 numéros du FLASH INFO SDAIL sont parus sous ce nouveau format.

- la fiche synthèse opération

Une fiche synthèse opération est mise à disposition de chaque maître d'ouvrage dès qu'une opération conventionnée est terminée. Cette fiche présente de façon synthétique l'opération, le coût, les financements, quelques verbatims...etc. Elle permet de densifier la communication du SDAIL tout en appuyant celle de la collectivité adhérente qui, si elle le souhaite, peut l'utiliser sur des propres canaux de communication. En 2024, 2 communes ont bénéficié de cette fiche opération ; la volumétrie devrait s'accroître en 2025.



- les matinées de l'ingénierie

Mme LEROUX rappelle que depuis 3 ans, le SDAIL organise les « matinées de l'ingénierie ». L'objet de ce rendez-vous annuel est de permettre aux différents acteurs du SDAIL de se rencontrer pour travailler ensemble autour d'une thématique en lien avec une approche métier.

En 2024, c'est la commune d'Alvignac qui a accueilli le groupe de participants en mettant à disposition sa salle des fêtes rénovée, un projet pour lequel le SDAIL a apporté son assistance. Le thème de cette 3ème édition portait sur « Compétences et collaboration – vers un organigramme fonctionnel du SDAIL ». Mme LEROUX conclue en indiquant que la construction d'un organigramme fonctionnel permettra d'identifier les compétences, les expertises, les « portes d'entrées » et les contacts pour faciliter la mise en relation.

Accusé de réception en préfecture
046-200047090-20250410-CA-2025-05-DE
Date de réception préfecture : 14/04/2025

La présidente remercie Mme LEROUX pour la qualité de son exposé et présente en suivant les perspectives 2025, résumées comme suit :

« Ancrer une ingénierie territoriale forte et partagée »

L'activité du SDAIL en 2025 s'inscrira dans la continuité de celles de 2024, avec les dynamiques déjà évoqués dans le bilan d'activité. Cette année sera marquée par une consolidation des démarches engagées sur l'axe de l'amélioration continue, en se fixant plusieurs objectifs, à savoir :

➤ **Poursuivre le développement du travail partenarial**

L'une des priorités sera de **continuer à valoriser et faire connaître le SDAIL** non seulement auprès des membres, mais aussi des partenaires, à travers une communication claire et accessible. Cette démarche s'appuiera sur les **actions de sensibilisation** déjà engagées (CAUE, TE46, DDT, etc.), tout en mettant un accent particulier sur des partenaires et professionnels ciblés, tels que l'Ordre des architectes, le CDG46, le Congrès des élus du Lot, la Banque des Territoires, et d'autres acteurs clés. L'objectif sera de **réexpliquer le rôle, les enjeux et le périmètre d'intervention du SDAIL**.

Dans ce contexte, et afin de renforcer plus globalement la cohérence de la communication, il est envisagé la **création d'une charte graphique** qui permettra d'uniformiser les supports et de faciliter l'identification du SDAIL. Le retour positif des élus lors des fiches enquêtes et l'attention portée à ce sujet confortent l'idée qu'il faut poursuivre cette dynamique, notamment en harmonisant les livrables.

Enfin, la diffusion des **fiches « synthèse d'opération »** sera amplifiée et une première évaluation, à la fois sur le volet quantitatif et qualitatif, pourra être amorcée.

➤ **Actualiser et clarifier le catalogue de prestations**

Le catalogue des prestations sera mis à jour afin de clarifier les expertises du SDAIL et optimiser sa lisibilité pour les adhérents et les partenaires. Le SDAIL continuera à se positionner comme un facilitateur de projets, **en mettant en avant son rôle d'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)**. Ce rôle, essentiel pour les collectivités, sera clairement valorisé dans le catalogue.

En concertation avec les directions opérationnelles du Département, certaines prestations pourront être ajustées ou ajoutées pour tenir compte de l'évolution des pratiques internes et des nouveaux enjeux réglementaires, tels que la Loi climat et résilience (Zéro Artificialisation nette). Par exemple, le rôle du SDAIL dans l'accompagnement à la recherche de subventions et l'optimisation des projets sera renforcé. Elle indique qu'une personne du service Développement local et Aides aux collectivités locales interviendra en appui de Mr. LAGIERE pour couvrir cette thématique.

➤ **Poursuivre la structuration du SDAIL par la réalisation d'un organigramme fonctionnel**

Le fonctionnement du SDAIL repose sur les services mis à disposition par le Département. Face à l'augmentation du nombre d'adhérents, le Département a entrepris, depuis plusieurs années, une restructuration de ses services pour mieux répondre aux besoins des territoires, notamment dans les domaines des bâtiments et des espaces publics. Cependant, cette organisation demeure encore peu lisible pour les adhérents.

Dans la continuité des actions entreprises en 2024, notamment lors de la matinée de l'ingénierie (présenté précédemment dans le rapport), nous poursuivrons la **création d'un organigramme fonctionnel du SDAIL** pour garantir une organisation claire et partagée.

Pour renforcer la proximité du SDAIL auprès de ces adhérents, il est nécessaire de redéfinir les rôles et de **désigner les interlocuteurs clés au sein de chaque domaine d'intervention**. Cela permettra de faciliter les échanges et d'améliorer la réactivité du SDAIL face aux besoins de ses adhérents.

➤ **Anticiper les prochaines élections municipales en préparant une présentation du SDAIL**

Dans ce contexte, et afin d'accompagner au mieux les nouvelles équipes municipales, il est envisagé d'organiser une ou plusieurs rencontres (à définir) **pour présenter le rôle et le fonctionnement du SDAIL, et recueillir les besoins spécifiques des territoires**. Cette démarche pourrait être réalisée en partenariat avec d'autres acteurs locaux, permettant ainsi de **proposer une vision globale de l'ingénierie territoriale**.

La présidente appelle les observations des membres et les invite à se prononcer sur ce rapport d'activité 2025.

Un délégué du 2eme collège interroge le président du Département sur les **difficultés de mise à disposition** du personnel du Département pour le SDAIL.

Accusé de réception en préfecture
046-200047090-20250410-CA-2025-05-DE
Date de réception préfecture : 14/04/2025

Le président RIGAL prend la parole : il indique que la gestion des ressources n'est pas toujours simple

notamment quand les projets se cumulent au sein du Département. Il précise qu'il n'y a pas de manquements, qu'il s'agit de répondre aux besoins et de prioriser les actions. En ce sens, il indique que le Département a su s'adapter en procédant à des recrutements ciblés notamment dans les domaines des bâtiments et des espaces publics.

Mme la présidente prend la parole : elle souhaite remercier les équipes opérationnelles et encadrantes pour la qualité des interventions et de gestion, elle rappelle que la majeure partie des personnels interviennent à la fois sur des projets Départementaux et sur des projets portés par le SDAIL. Elle évoque les bienfaits de ce fonctionnement qui ouvre au développement d'une action territoriale de terrain. Elle remercie également le président du Département pour les mises à disposition des services au profit du SDAIL.

Une déléguée du 2ème collège prend la parole : elle soulève la question du rôle des architectes dans les projets et demande pourquoi le SDAIL ne suffirait pas pour ce rôle-là.

Le président RIGAL prend la parole et rappelle que c'est la Loi (entendu l'Etat) qui impose les rôles et les missions en matière de maîtrise d'ouvrage et d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Mme LEROUX prend la parole : elle rappelle que le rôle du SDAIL consiste à assister la maîtrise d'ouvrage. L'architecte, maître d'œuvre a une fonction distincte de la maîtrise d'ouvrage. Le SDAIL intervient souvent en amont des projets y compris pour l'estimation des coûts. Maître d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage sont deux fonctions complémentaires.

Aucune autre observation n'étant relevée, la présidente met le point n°3 au vote du conseil.

*

Après avoir délibéré, le conseil d'administration, par

**14 voix POUR,
00 voix CONTRE,
00 ABSTENTION,**

ADOPTE le rapport d'activités 2024 et les propositions de perspectives 2025 du SDAIL.

*

- La présidente poursuit avec le **point n°4 de la séance qui concerne l'actualisation des coûts et l'adoption des barèmes 2025**

Il est proposé, comme chaque année, de voter les barèmes d'intervention et de reconduire le principe de remboursement annuel au Département du Lot du temps transport au taux de 8,7%.

- **4/1 Je vous propose donc la reconduction de la cotisation annuelle et de son plafonnement**

Elle rappelle que la cotisation annuelle donne accès à un forfait conseil de 4 journées d'intervention. Son montant est **plafonné à 3 000 €** et fixé par tranche de population DGF de l'année N-1 de la façon suivante :

- 1 € / habitant pour les 2 000 premiers habitants
- + 0,5 € / habitant de la tranche 2 001 à 3 000 habitants
- + 0,3 € / habitant de la tranche au-delà

Elle rappelle également que l'appel des cotisations s'effectue au cours du second trimestre, après le vote du budget du SDAIL et que le forfait doit être consommé dans l'année.

Il est proposé de maintenir ces conditions pour 2025, sachant que la participation du Département du Lot, pour sa part, sera sollicitée pour 2025 à hauteur de **342 291 €** (correspondant à 5 ETP en charge de la gestion administrative et de la coordination du syndicat).

- **4/2 Second point : l'actualisation de la participation aux frais**

Les interventions conventionnées font l'objet d'appels à défraiement calculés en fonction des coûts horaires définis par la convention de mise à disposition des services du Département du Lot. Le barème fixé en 2014 a été actualisé à trois reprises (2017, 2020 et 2023).

Accusé de réception en préfecture
04/04/2025 10:47:59
Date de dépôt en préfecture : 14/04/2025

Conformément à la convention de mise à disposition des services, une actualisation des coûts est proposée pour 2025 sur la base d'une étude de coût de gestion réalisée par les services du Département. Cette étude est basée sur la rémunération effective des agents intervenant sur le SDAIL et sur un calcul de frais de structures.

L'étude conclut, pour 2025, à une **augmentation du barème pour 2 catégories d'agents sur 3 : la catégorie C passerait de 36 € à 40 € / heure et la catégorie A de 52 € à 53 € / heure**. La catégorie B resterait inchangée, à 43€ / heure.

L'actualisation porte une augmentation globale de +3%. L'impact de cette augmentation, chiffré sur les 89 conventions en cours est au final modéré. Pour la moitié des conventions, la répercussion est inférieure à 50 € (cf graphique page 27 du rapport de séance).

Ces coûts seront appliqués sur l'ensemble des conventions en cours pour les prestations restant à réaliser et sur les futures conventions à venir.

La mise en application débutera à compter du 1^{er} avril 2025. Une lettre d'information sera dans ce cadre adressée à chaque adhérent.

- **4/3 Troisième point : le barème « suivi conseil » en cas de dépassement du forfait**

Afin de pouvoir continuer à porter assistance aux maîtres d'ouvrage **ayant dépassé le nombre annuel d'heures allouées dans le cadre du forfait**, il est proposé de **reconduire le barème « suivi conseil »**, permettant d'intervenir dans le prolongement du forfait, pour une participation aux frais équivalente à celle adoptée pour les interventions conventionnées.

- **4/4 Enfin, je vous propose que nous reconduisons le principe de remboursement annuel au Département du Lot du temps transport :**

Je vous rappelle que pour éviter de pénaliser les collectivités les plus éloignées des résidences administratives des intervenants et permettre ainsi une réelle équité territoriale, un principe de compensation a été admis par l'Assemblée générale du 15/02/2018 et sa mise en application actée par le Conseil d'administration du 15/03/2018.

Je vous rappelle ce principe : plus aucun temps transport n'est facturé aux adhérents ; le SDAIL rembourse au Département du Lot le temps passé par les services mis à sa disposition par l'application d'un taux moyen de 8,7% du montant total des temps passés.

Il est proposé au conseil d'administration :

- de maintenir les montants et plafonnement pour la cotisation annuelle 2025 ;
- de fixer la participation du Département 2025 à 342 291 € (correspondant à 5 ETP en charge de la gestion administrative du SDAIL) ;
- de fixer le barème des défraiements 2025 de la façon suivante :
 - 53 € /heure pour un agent de catégorie A,
 - 43 € /heure pour un agent de catégorie B,
 - 40 € /heure pour un agent de catégorie C,
- et applicable à compter du 01/04/2025 sur l'ensemble des conventions en cours ou à venir.
- de retenir les mêmes coûts pour fixer le barème « suivi conseil » en cas de dépassement du forfait ;
- de reconduire le principe de remboursement annuel au Département du Lot du temps transport au taux de 8,7%.

*

Après avoir délibéré, le conseil d'administration, par :

**14 voix POUR
00 voix CONTRE
00 Abstention(s)**

DECIDE :

- de maintenir les montants et plafonnement pour la cotisation annuelle 2025 ;
- de fixer la participation du Département 2025 à 342 291 € (correspondant à 5 ETP en charge de la gestion administrative du SDAIL) ;
- de fixer le barème des défraiements 2025 de la façon suivante :
 - 53 € /heure pour un agent de catégorie A,
 - 43 € /heure pour un agent de catégorie B,
 - 40 € /heure pour un agent de catégorie C,

Accusé de réception en préfecture
046-200047090-20250410-CA-2025-05-DE
Date de réception préfecture : 14/04/2025

- et applicable à compter du 01/04/2025 sur l'ensemble des conventions en cours ou à venir .
- de retenir les mêmes coûts pour fixer le barème « suivi conseil » en cas de dépassement du forfait ;
- de reconduire le principe de remboursement annuel au Département du Lot du temps transport au taux de 8,7%.

*

Mme la présidente précise que tous les points inscrits à l'ordre du jour du conseil ont été traités. Elle sollicite les délégués sur d'éventuelles remarques ou questions diverses.

Le président RIGAL prend la parole, il souhaite intervenir sur le sujet de l'ingénierie financière évoqué dans les perspectives 2025 de la présidente ; il souhaite entendre les réactions du conseil sur ce sujet.

Mme Claire DELANDE prend la parole et indique que le conseil en ingénierie financière est déjà bien ancré auprès des adhérents du SDAIL par l'accompagnement apporté par Mr. LAGIERE. Elle indique qu'étoffer ce service sera un plus car le besoin d'accompagnement pour le montage des dossiers va augmenter.

Aucune autre observation n'est relevée.

La présidente indique que le prochain conseil d'administration se tiendra le **jeudi 10 avril** à 11 H à Cahors ; le compte administratif 2024 et le budget 2025 seront les 2 points principaux de la séance.

L'ordre du jour du conseil d'administration étant épuisé, **la séance du SDAIL est levée à 15h le 10/03/2025.**

La présidente du Syndicat d'aménagement et d'ingénierie du Lot

Anne LAPORTERIE

**PROCES VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ANNEXE

Liste des adhérents au SDAIL

Le nombre d'adhérents au SDAIL s'élève à **257** communes, 4 communautés de communes (EPCI), 2 SIVU, 1 CCAS, Territoire d'Energie Lot (TE46) et le Département du Lot, soit au total **266** membres.

	Nom de la commune ou de l'EPCI	Délégué titulaire	Délégué suppléant
1.	Albas	ALAUX Jean-Pierre	DECOUDIN Marc
2.	Albiac	BERTHOUMIEU Marie	LASCOUX Christiane
3.	Alvignac	BOUVET Jean-Marc	STERNENBERG Joël
4.	Anglars	WEBER Michel	MAITRE Patrick
5.	Anglars Juillac	LAFFARGUE Francis	MARTY Christian
6.	Anglars-Nozac	BAZIN Serge	BURNENS Philippe
7.	Arcambal	DIETSCH Jérôme	DALOPT-BRUNET Stéphanie
8.	Assier	LATAPIE Jérémy	DOUMENC Sophie
9.	Aujols	NASTORG Damien	BARBILLON Frédéric
10.	Autoire	MAGNAC Bernard	DUBRUILLE Chantal
11.	Aynac	LEONARD Hervé	PRADILLON Pierre
12.	Bach	VALETTE Patrick	GAY Laurent
13.	Bagnac sur Célé	BRU Lambert	LAGANNE Jean-Paul
14.	Barguelonne-en-Quercy	PRESSUROT Jean	JALBERT Christian
15.	Beauregard	LINOUD Didier	MARTIAL-GUILHEM Laurence
16.	Beduer	CAVARROC Annie	RICHARD Carine
17.	Belaye	DESHAYES Corinne	BAIJOT Jacques
18.	Belfort du Quercy	ESCOBOSA Alain	CASTELNAU Dorothee
19.	Bellefont La Rauze	MONELLS Georges	BENGIO Marc
20.	Belmont-Sainte-Foi	TISON Sylviane	ROMANET Thierry
21.	Bessonies	SOUQ Matthieu	THERS Francis
22.	Bétaille	GUINOT Patrice	DARNIS Marc
23.	Bio	LAMOTHE Jérôme	PELLON Angélique
24.	Boissières	VALLAT Jean-François	PARNAUDEAU Willy
25.	Boussac	RATIE Francis	PEGOURIE Michèle
26.	Bouziès	FOLICHON Michèle	RAFFY Gilles
27.	Bretenoux	ESCARPE Laurent	LACATON Laurence
28.	Cabrerets	BESSAC Alain	MAGOT Vincent
29.	Cadrieu	DUPONCHELLE Christiane	ASCOMBARD Daniel
30.	Caillac	MIQUEL Philippe	SABROU Jacques

31.	Calamane	DUJOL Jean-Paul	CESCHIN Bernard
32.	Calès	SALVAN Lucien	VERGNES Christophe
33.	Calvignac	FOUILLADE Philippe	HAUVETTE Alix
34.	Cambayrac	MAURES Jean-Jacques	GIRARD Manuel
35.	Camboulit	GUILLOT Muriel	LAÏB Claude
36.	Camburat	NICOL HEIMBURGER Evelyne	GENTILHOMME Sébastien
37.	Caniac-du-Causse	CHIAPPINI Jean-Pierre	SABRAZAT Jean-Pierre
38.	Capdenac	BATHEROSSE Guy	CAVALIE Guy
39.	Carayac	GUERRIERI Léa	MARTEL Véronique
40.	Cardaillac	BRÉGEON Florent	VIDAL Xavier
41.	Carennac	GADALOU Jean-Claude	LESCALE Alain
42.	Carnac-Rouffiac	MOLINIE Mathieu	HENRAS Anthony
43.	Castelfranc	PROVENCE Franck	BOLOS Laurent
44.	Castelnau Montratier	DUCHENE Gaëlle	LACOSTE Michel
45.	Catus	BLATY Olivier	MIERMONT Guillaume
46.	Cavagnac	RODRIGUES Martine	LAPORTE Patrick
47.	Cenevières	DEGLETAGNE Gérard	LE GALLIC Françoise
48.	Cézac	ROUSSILLON Maurice	PARAIRE Fabien
49.	Cieurac	PEYRUS Guy	VERGNE Mathieu
50.	Cœur-de-Causse	DAGNEAUX Stéphane	DARDENNE Bruno
51.	Concores	LATROUITE Daniel	LANGHOFF Gerhard
52.	Concots	MARLAS Yves	THIBERVILLE Mathieu
53.	Condat	ROQUES Didier	BROUSSE Fabrice
54.	Corn	KISS Sabrina	CHIMINELLO Sylvie
55.	Cornac	GUYOT Jean-Pierre	VEAUX Esther
56.	Couzou	CLAVEL Laurent	RIVIERE Sandrine
57.	Crayssac	ROUQUIÉ Sophie	DUMAS Eric
58.	Crégols	DELBOS Anne-Marie	CAZADIEU Stéphanie
59.	Cremps	CONQUET Claude	COURNEDE Joseline
60.	Cressensac-Sarrazac	ROSSBURGER Marc	ROCHE Franck
61.	Creysse	GAILLET Denis	BAULT Jean-Pierre
62.	Cuzac	VANDEKERCKHOVE Geneviève	GRANIER Pierre
63.	Cuzance	BROUSSE Michel	VILLEPONTOUX Thierry
64.	Dégagnac	ROQUES Hervé	BOSC Audrey
65.	Douelle	LANES-FOURNIE Bénédicte	TREIL Jean
66.	Duravel	DARQUES-ROSE Eric	ROUCH Laurent
67.	Durbans	GRATIAS Henri	LALO Théodore
68.	Escamps	DELHON Jérémie	HARDOUIN Jordan
69.	Espagnac Ste Eulalie	CABRIGNAC Jean-Louis	SORET Pierre
70.	Espère	PETITBERGHIEN Jean-Pierre	SOUBIELLE Nathalie
71.	Estal	CAMBON Serge	BOUAT Sébastien
72.	Fajoles	LALANDE Fabienne	PELLETIER Didier
73.	Faycelles	IBANEZ Jean-Claude	RODRIGUES André
74.	Felzins	BERTHELEMY Bernard	LUGAN Bernard
75.	Figeac	LANDES Bernard	BALDY Guillaume
76.	Flaujac-Poujols	NOUGARET Thierry	RIVIERE Marie-Pierre
77.	Floressas	DUTRANOIS Alain	ROUGER Jacques
78.	Floirac	BARROUILHET Alexandre	JOUASSAIN Christian
79.	Fons	MARTIN Laurent	MORAND Marc

80.	Fontanes	MACHEFERT Dominique	FONT Corinne
81.	Franoulès	VIVANCOS José	SARLAT Patrick
82.	Frayssinet	SAINT MARTIN Claude	COULON Josiane
83.	Frayssinet le Gélat	GOMEZ Nadège	SEGOL Pierre
84.	Frayssinhes	MARTIGNAC Thierry	ASFAUX Maxime
85.	Frontenac	FARRUGIA Thierry	BRUGIDOU Didier
86.	Gagnac-sur-Cère	Démission	Démission
87.	Gignac	FAUREL Didier	RICOU Arnaud
88.	Gigouzac	MOLINIE Romuald	LARTIGUE Sylvain
89.	Gindou	LAVAUUR Annie	MARQUET Anne-Marie
90.	Gintrac	LAVERNHE Françoise	FREGÉAC Olivier
91.	Gorses	VALETTE Julien	BARDET Adrien
92.	Goujounac	VINGES Lucy	GUERIN Jacques
93.	Gréalou	VEDRUNE Mathilde	FOUCHER Jacques
94.	Grézels	JOUCLAS Patrick	JAMPIERRE Valérie
95.	Grèzes	DELIE Bruno	ROCHETTE Philippe
96.	Issendolus	GUGLIELMETTI Michel	BAYNAT Régis
97.	Labastide du Haut-Mont	CORN Jean	VERMEIL Rémi
98.	Labathude	VIROLE Jacques	GUILLET Jean-Pascal
99.	Laburgade	SAUVIER Jean-Claude	OLIJNYK Christophe
100.	Lacapelle Cabanac	SIMON Thierry	DELCOUSTAL Stéphane
101.	Lacave	MAGNIEN Philippe	ROUGIE David
102.	Lachapelle Auzac	MAURY Ernest	FAUREL Jo
103.	Ladirat	SAINT-MAXENT Didier	BILLOUX Audrey
104.	Lagardelle	VIDILLES Jean-Louis	GAVRILOFF Basile
105.	Lalbenque	BISMES Guillaume	CHARONNAT Serge
106.	Lamagdelaine	LACALMONTIE Luc	ARNAUDET Véronique
107.	Lamothe-Cassel	MANGIEU Noémie	ASTORG Gilles
108.	Lamothe-Fénelon	CHARBONNEAU Patrick	RANOUIL Philippe
109.	Lanzac	GUIYOU Josiane	DELVERT Alain
110.	Laramière	BOULPICANTE Valérie	CARRIE Didier
111.	Larroque Toirac	PRADINES Fabrice	RIFFLÉ Jean-François
112.	Latouille Lentillac	KERMES Thierry	LAURANS Judicaël
113.	Laresses	LAVERGNE Hervé	LACAM Aurélien
114.	Lauzès	CESSÉS Gérard	POUYDEBAT Noël
115.	Laval-de-Cère	MOULIN Michel	LEGUAY Laurent
116.	Lavercantière	En cours	TOME Sogna
117.	Lavergne	RIGOUSTE Jean-Louis	BOY Patrick
118.	Le Bastit	CHAMBERT Sébastien	HERION Véronique
119.	Le Bourg	AUGUIE Nadia	CAZE-BOUCHET Odile
120.	Le Bouyssou	SALIS Daniel	BERTOLDI Françoise
121.	Lendou-en-Quercy	UHDE Marie-Line	LAFARGUE Delphine
122.	Lentillac du Causse	ROUQUIE Christian	BOUCHER Guilhem
123.	Lentillac Saint Blaise	SORS David	LAFON Emilie
124.	Léobard	TAILLADE Robert	BOUYGUES Christian
125.	Les Arques	BOURHOVEN Roger	MOUSSEAU Philippe
126.	Les Junies	SIMON-PIQUET Agnès	ROUQUIE Julien
127.	Les Pechs-du-Vers	MARTY Alain	BERTRAND Julien
128.	Le Roc	SALINIER Jean-Jacques	LAFON-BARRUEL Véronique

129.	Le Vignon-en-Quercy	ALARY Marielle	FOUCHÉ Pierre
130.	Leyme	TILLET Marc	MARCILHAC Christiane
131.	Lherm	REIX Jean-Albert	VIALARD Serge
132.	Limogne-en-Quercy	NOUVIALE Arnaud	BOUCHARD Jean-Luc
133.	Linac	LACOMBE Jean-Claude	ROUMIGUIER Laure
134.	Livernon	SOULIER Bruno	COLDEFY Jacques
135.	Loubressac	BASSET Jacqui	CHABEAUX Ludovic
136.	Loupiac	LASCOMBES Eric	DELAGNES Claude
137.	Lugagnac	RAMOND Philippe	VIGNES Jean-François
138.	Lunan	PASSEMAR Patrick	ATTINOST Michel
139.	Lunegarde	DECHAMP Nicolas	CAVALIE Philippe
140.	Luzech	PIASER Bernard	AZNAR Delphine
141.	Marcilhac / Célé	BLUM Jean-François	En cours de désignation
142.	Marminiac	FLORENTY Vincent	PEYRIE Sabine
143.	Martel	LEVET Michel	ARESTIER Jérôme
144.	Masclat	DELMARES Bernard	GILET Georges
145.	Mauroux	KODDEN Antonie	XUEREB Jean-Marc
146.	Maxou	LAFFRAY Patrick	CALAS Béatrice
147.	Mayrac	DALE Claire	GRADES Cyril
148.	Mayrinhac-Lentour	CARBONNE-BLANQUI Sylvain	FAURE Didier
149.	Mechmont	PONS Stéphane	ALESI Michel
150.	Mercuès	DIZENGREMEL Ludovic	BLADOU-GRENIER Corine
151.	Meyronne	CAVIER Annie	LONGE Alain
152.	Miers	MEY Caroline	GENRIES Olivier
153.	Montamel	BELIVENT Jean-François	CUNIAC Didier
154.	Montbrun	RAUFFET Sylvie	PRADINES Nathalie
155.	Montcabrier	DORIAN Didier	BONDER Patrice
156.	Montcléra	BLANCO Nicole	TOURENNE Line
157.	Montcuq-en-Quercy-Blanc	LALABARDE Alain	BARRES Roland
158.	Montdoumerc	CAMMAS Francis	COSTE Christian
159.	Montgesty	RIVAGE Didier	LEFEVRE Jean-Yves
160.	Montlauzun	SOVERINI Armand	CARETTE Chantal
161.	Montredon	BLANQUI Roseline	CHATTE Claude
162.	Montvalent	TAUXES Nadia	BOUDET Victor
163.	Nadaillac-de-Rouge	BOSREDON Christine	CHAISTRUSSE Francis
164.	Nadillac	SARFATI Sophie	PERIE Simone
165.	Nuzéjols	DESSERTAINE Brigitte	BOEUFGRAS Marie Aleth
166.	Padirac	ANDRZEJEWSKI André	LESCALES Cyril
167.	Parnac	GASTAL Gwladys	BOMPA Philippe
168.	Payrac	MAURY Fabrice	WARETTE Maryse
169.	Payrignac	MALEVILLE Jérôme	GRIFFE Alain
170.	Pern-Lhospitalet	ESTRADEL Jean-Luc	BRUGIDOU Bernard
171.	Pescadoires	BURI Jean-Paul	ALZAGA Bernard
172.	Peyrilles	MAGOT Stéphane	DESCAMP Muriel
173.	Pinsac	GLEYZE Dominique	ROCHELLI Laurent
174.	Pomarède	BONNAUD Julien	ROTELLI Didier
175.	Pontcirq	CHATAIN Thierry	MARCILHAC Christiane
176.	Porte-du-Quercy	BESSIERES Christian	MOURGUES Pierre-Marie

Accuse de réception en préfecture
046200077000202504710-CA-2025-05-DE
Date de dépôt : 05/05/2025

177.	Pradines	VEZINE Romain	LIAUZUN Christian
178.	Prayssac	SIGAUD Fabienne	ROGER Christophe
179.	Prendeignes	BAHU Pascal	JUVENAL Alain
180.	Puyjourdes	TRAVERSAC David	BUGEAU Philippe
181.	Puy-L'Evêque	GAULIER Joëlle	Mme BRU Dominique
182.	Quissac-en-Quercy	FOGARIZZU Alain	COUENNE Doris
183.	Rampoux	PERIE Pascal	FAURIE Jean-Claude
184.	Reilhac	ESCAPOULADE-JOYEUX Julie	REYNES Christian
185.	Reilhaguet	COUDERC Thierry	JACQUET Catherine
186.	Reyrevignes	TREMOULET Jean	MIR Sandrine
187.	Rignac	LACAYROUZE Francis	SANZ Alain
188.	Rocamadour	Mme LENFANT Dominique	AMARÉ Pierre
189.	Rouffilhac	GABET Jean-Michel	Mme BONNET Dominique
190.	Rueyres	ROUMIEUX Ludovic	DELMAS Jean-Pierre
191.	Sabadel Latronquière	LAPORTE Jean	VERMANDE Marc
192.	Saint Bressou	OLIVIER Patrice	GRIFFOUL Jean-Louis
193.	Saint Caprais	AUBRY Richard	En cours de désignation
194.	Saint-Chamarand	PIOT Denis	RENARD Evelyne
195.	Saint-Cirgues	JAULIAC Sylvain	LACAZE Adrien
196.	Saint Cirq Lapopie	DUJARDIN Edgard	VALETTE Bernard
197.	Saint Cirq Madelon	MAURY Christine	VIGNAL Jérémy
198.	Saint Cirq Souillaguet	CONSTANT Jean-Michel	LAUMAILLE Fabrice
199.	Saint Clair	DEVIERS Patrick	DELCHIE Michel
200.	Saint-Denis Catus	MOURGUES Michel	RAUZIERES Elodie
201.	Saint-Denis Lès Martel	MISPOULET Guy	GERDOLLE Julien
202.	Saint-Félix	CONSTANT Denis	CRISTINI Jean-Paul
203.	Saint-Germain-du-Bel-Air	RUAMPS Philippe	VALLAT Claude
204.	Saint-Géry- Vers	BASCOUL Serge	VERTUT Didier
205.	Saint Hilaire	LAFON Guy	FOUR Stéphane
206.	Saint-Jean-De-Laur	CONTE Didier	DELLER Martine
207.	Saint-Jean Lagineste	DELPRAT Laurent	FAURE René
208.	Saint-Jean-Lespinasse	LAMOUREUX Alexandre	BENNET Georges
209.	Saint Jean Mirabel	LABORIE Bernard	ROQUES Nathalie
210.	Saint-Laurent-les-Tours	CASSAN Sandie	BOURDET Alain
211.	Saint Martin Labouval	ISSALY Jacques	DEWITTE Olivier
212.	Saint-Martin-le-Redon	CAPMAS Käthe	DUBOSC Flore
213.	Saint-Maurice-en-Quercy	DESTRUDEL Gilbert	TRANVOIZ Cécile
214.	Saint Médard	MERAVILLES Hervé	GAMBIER Valentin
215.	Saint Médard de Presque	MAILLOT Sébastien	RIOL Serge
216.	Saint Médard-Nicourby	ROUSSIES Christian	ROUSSIES Jean-Marie
217.	Saint-Michel-de-Bannières	JOS Gaëligue	GUERNIOU Françoise
218.	Saint Michel Loubéjou	MARCASTEL Didier	ROMAN Thierry
219.	Saint-Paul de Vern	LAMOURET Edgar	LANDES Michel
220.	Saint-Paul-Flaunac	RESSEGUIÉ Michel	FAISANT Michelle
221.	Saint-Perdoux	AYRAL Amandine	GIBERGUES Laurent
222.	Saint-Pierre Toirac	BRIX Lucien	PIRASTU Michèle
223.	Saint-Projet	GARRIGUE Manon	ROSSIGNOL Dominique
224.	Saint-Simon	VAYSSIE Sébastien	OLIVIER Frédéric
225.	Saint-Sulpice	LOHEZIC Gérard	FAURE Bernard

226.	Saint Vincent du Pendit	GONZALEZ Jacqueline	LARRIBE Roger
227.	Saint-Vincent Rive d'Olt	TISSANDIÉ-VERGNE Florence	BENAC Jean-Bernard
228.	Sainte-Colombe	LANDES Roger	ALBAICETA Laurent
229.	Salviac	BOULICOT Emmanuel	CABANEL Alexandre
230.	Sauliac-sur-Célé	CERTHOUX Michel	LOMPECH Anne
231.	Sauzet	LASJAUNIAS Stéphane	ALBAGNAC Fabien
232.	Sénaillac-Latronquière	LE ROUX Michel	CAVAILLÉ Daniel
233.	Seniergues	MONESTIER Laurence	THEBAUD Michel
234.	Sérignac	MOURGUES Joël	BONAFoux Pierre
235.	Sonac	BESSEDE Claudine	THEUERKAUF Arnold
236.	Soturac	FORT Marie-Madeleine	FOURNOL Daniel
237.	Soucirac	TALAYSSAT Marie-Françoise	DHERBOMEZ Jean-Marc
238.	Soulomès	DELQUEUX Etienne	PONS Christian
239.	Sousceyrac-en-Quercy	COLOMB-DELSUC Jean-Philippe	THEIL Carole
240.	Strenquels	GILLET Patrice	BREIL Daniel
241.	Terrou	En cours de désignation	MATHIEU Marc
242.	Teyssieu	DIAZ Sylvain	LACAM Jérôme
243.	Thédirac	COURNAC Jean-Marie	GUITOU Gérard
244.	Thégra	LAGARRIGUE Jean-Claude	CHARTROUX Thierry
245.	Thémines	BRUNET Jacques	PRUNET Catherine
246.	Théminettes	FAYT Emmanuel	CIPIERE Alain
247.	Tour de Faure	TEYSSEDRE Patrick	EYROLLE Jean-Louis
248.	Touzac	GONZALEZ José	FABRE Emile
249.	Trespoux Rassiels	DELORD-BONNETAT Karine	COLLIER Damien
250.	Uzech	LACROIX Jean-Marc	PUCHAUX Christophe
251.	Varaire	BOULPIQUANTE Francis	RAYMOND Corinne
252.	Vaylats	CHARRIE Robert	RICHER Nadège
253.	Vayrac	LAVERGNE AZARD Loïc	LAQUIEZE Christian
254.	Viazac	BEDOU André	PHILIPPE Nathalie
255.	Vidaillac	TEULIER Francis	COLON André
256.	Villesèque	TRIPARD Linda	PETIT-BOURDET Mathieu
257.	Vire-sur-Lot	VANTILCKE Michel	HARTMANN Edmond

258.	Communauté de communes du Quercy Blanc	VIGNALS Bernard	CAUMON Patrice
259.	Communauté de communes Vallée du Lot et du Vignoble	BLADINIÈRES Serge	FROIDEFOND Yvette
260.	Communauté de communes du Grand Figeac	HUG Maxime	LAVAYSSIERE Michel
261.	Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne CAUVALDOR	GAVET Jean-Philippe	PUECH Roland
262.	SIVU DE LA VALLEE DU CEOU	VILARD Pascal	THAUVIN Aurélie
263.	SIVU MIERS ALVIGNAC	CASSABOIS Marie-Pierre	LACOSTE Maryse
264.	Centre Communal d'Action Sociale d'Assier	CAYROL Maëlys	CAVAILLÉ Daniel
265.	TEL - FDEL	THELINGE Dominique	ROUSSIES Stéphanie

Accusé de réception en préfecture
046-200047690-20230410_GA_2023_05_01 DE
Date de réception préfecture : 14/04/2025

266.	Département du Lot	BRANCO Rémi	ARNAUDET Véronique
		DELANDE Claire	BIZAT Dominique
		GASTAL Marc	BOUILLAGUET Vincent
		LAPERGUE Françoise	CHASSAIN Véronique
		LAPORTERIE Anne	JAMMES Jean-Pierre
		MARRE Denis	LAGARDE Edith
		MELLINGER André	LEWICKI Pascal
		RIGAL Serge	MARLAS Catherine
		TERLIZZI Alfred	PROENÇA Christophe
		VILLEPONTOUX Régis	VACOSSIN Amélie

13SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT ET D'INGENIERIE DU LOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à 11h00, les membres du **Conseil d'administration** du SDAIL, régulièrement convoqués, se sont réunis à Cahors, sous la présidence de Mme Anne LAPORTERIE.

Etaient présents

Pour le Département du Lot : Marc **GASTAL** ; Anne **LAPORTERIE** ; Denis **MARRE** ; Serge **RIGAL** ; Alfred **TERLIZZI**

Pour les communes et EPCI : Lambert **BRU** (BAGNAC-SUR-CELE) ; Agnès **SIMON-PIQUET** (LES JUNIES) ; Marc **TILLET** (LEYME) ; Gwladys **GASTAL** (PARNAC)

Etaient représentés

Pour le Département : Claire **DELANDE** par Véronique **CHASSAIN** ;

Pour les communes et EPCI : Maxime **HUG** (C. de communes du GRAND FIGEAC) par Franck **PROVENCE** (CASTELFRANC) ; Alain **BESSAC** (CABRERETS) par Alain **DUTRANOIS** (FLORESSAS) ; Philippe **RAMOND** (LUGAGNAC) par Kathe **CAPMAS** (SAINT MARTIN LE REDON)

Etaient absents (excusés)

Pour le Département : Rémi **BRANCO** ; Françoise **LAPERGUE** ; André **MELLINGER** ; Régis **VILLEPONTOUX**

Pour les communes et EPCI : Jean-Louis **VIDILLES** (LAGARDELLE) ; Fabienne **SIGAUD** (PRAYSSAC) ; Jean-Philippe **COLOMB-DELSUC** (SOUSCEYRAC-EN-QUERCY)

Nombre de délégués : En exercice : **20**
Titulaires : 09
Suppléants : 04
Pouvoirs : 00
Absents : 07
Votants : 13

Date de la convocation : 02 avril 2025

Délibération CA-2025-06 : validation des nouvelles adhésions

Lors de l'assemblée générale du 9 février 2015, il a été prévu à l'article 6 des statuts, que pour permettre une plus grande fluidité dans les adhésions, ces dernières seraient validées par décision de la présidente du syndicat, à charge pour celle-ci de rendre compte au conseil des délibérations reçues et validées.

Depuis la séance du conseil du 10 mars 2025, **le nombre d'adhérents est stabilisé** à 266 membres dont 257 communes, 4 communautés de communes, 2 SIVU, 1 CCAS, le Territoire d'Energie Lot (TE46), et le Département du Lot.

La liste complète de l'ensemble des adhérents au 10/04/2025 est jointe en annexe de la délibération.

*

Après avoir délibéré, le conseil d'administration, par :

13 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION

VALIDE la liste des membres du syndicat,

DECLARE les membres installés dans leurs fonctions,

ARRETE la liste globale des membres à ce jour et annexée à la présente délibération.

Fait à Cahors, le 10 avril 2025

La présidente du syndicat d'aménagement et d'ingénierie du Lot

Anne LAPORTERIE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

et de la publication le 15/04/2025

Le délai de recours éventuel devant le tribunal administratif est fixé à deux mois à compter de la date de publication.

Accusé de réception en préfecture 046-200047090-20250410-CA-2025-06-DE Date de réception préfecture : 14/04/2025
--

ANNEXE

Liste des adhérents au 10 avril 2025

Le nombre d'adhérents au SDAIL s'élève à **257** communes, 4 communautés de communes (EPCI), 2 SIVU, 1 CCAS, Territoire d'Energie Lot (TE46) et le Département du Lot, soit au total **266** membres.

	Nom de la commune ou de l'EPCI	Délégué titulaire	Délégué suppléant
1.	Albas	ALAUX Jean-Pierre	DECOUDIN Marc
2.	Albiac	BERTHOUMIEU Marie	LASCOUX Christiane
3.	Alvignac	BOUVET Jean-Marc	STERNENBERG Joël
4.	Anglars	WEBER Michel	MAITRE Patrick
5.	Anglars Juillac	LAFFARGUE Francis	MARTY Christian
6.	Anglars-Nozac	BAZIN Serge	BURNENS Philippe
7.	Arcambal	DIETSCH Jérôme	DALOPT-BRUNET Stéphanie
8.	Assier	LATAPIE Jérémy	DOUMENC Sophie
9.	Aujols	NASTORG Damien	BARBILLON Frédéric
10.	Autoire	MAGNAC Bernard	DUBRUILLE Chantal
11.	Aynac	LEONARD Hervé	PRADILLON Pierre
12.	Bach	VALETTE Patrick	GAY Laurent
13.	Bagnac sur Célé	BRU Lambert	LAGANNE Jean-Paul
14.	Barguelonne-en-Quercy	PRESSUROT Jean	JALBERT Christian
15.	Beauregard	LINOUD Didier	MARTIAL-GUILHEM Laurence
16.	Beduer	CAVARROC Annie	RICHARD Carine
17.	Belaye	DESHAYES Corinne	BAIJOT Jacques
18.	Belfort du Quercy	ESCOBOSA Alain	CASTELNAU Dorothee
19.	Bellefont La Rauze	MONELLS Georges	BENGIO Marc
20.	Belmont-Sainte-Foi	TISON Sylviane	ROMANET Thierry
21.	Bessonies	SOUQ Matthieu	THERS Francis
22.	Bétaille	GUINOT Patrice	DARNIS Marc
23.	Bio	LAMOTHE Jérôme	PELLON Angélique
24.	Boissières	VALLAT Jean-François	PARNAUDEAU Willy
25.	Boussac	RATIE Francis	PEGOURIE Michèle
26.	Bouziès	FOLICHON Michèle	RAFFY Gilles
27.	Bretenoux	ESCARPE Laurent	LACATON Laurence
28.	Cabrerets	BESSAC Alain	MAGOT Vincent
29.	Cadrieu	DUPONCHELLE Christiane	LAROCHE Daniel
30.	Caillac	MIQUEL Philippe	SABROU Jacques
31.	Calamane	DUJOL Jean-Paul	CESCHIN Bernard
32.	Calès	SALVAN Lucien	VERGNES Christophe
33.	Calvignac	FOUILLADE Philippe	HAUVETTE Alix
34.	Cambayrac	MAURES Jean-Jacques	GIRARD Manuel
35.	Camboulit	GUILLOT Muriel	LABE Claude
36.	Camburat	NICOL HEIMBURGER Evelyne	GAUTHIER Sébastien
37.	Caniac-du-Causse	CHIAPPINI Jean-Pierre	SABRAZAT Jean-Pierre
38.	Capdenac	BATHEROSSE Guy	CAVALIE Guy

39.	Carayac	GUERRIERI Léa	MARTEL Véronique
40.	Cardaillac	BRÉGEON Florent	VIDAL Xavier
41.	Carennac	GADALOU Jean-Claude	LESCALE Alain
42.	Carnac-Rouffiac	MOLINIE Mathieu	HENRAS Anthony
43.	Castelfranc	PROVENCE Franck	BOLOS Laurent
44.	Castelnau Montratier	DUCHENE Gaëlle	LACOSTE Michel
45.	Catus	BLATY Olivier	MIERMONT Guillaume
46.	Cavagnac	RODRIGUES Martine	LAPORTE Patrick
47.	Cenevières	DEGLETAGNE Gérard	LE GALLIC Françoise
48.	Cézac	ROUSSILLON Maurice	PARAIRE Fabien
49.	Cieurac	PEYRUS Guy	VERGNE Mathieu
50.	Cœur-de-Causse	DAGNEAUX Stéphane	DARDENNE Bruno
51.	Concores	LATROUITE Daniel	LANGHOFF Gerhard
52.	Concots	MARLAS Yves	THIBERVILLE Mathieu
53.	Condat	ROQUES Didier	BROUSSE Fabrice
54.	Corn	KISS Sabrina	CHIMINELLO Sylvie
55.	Cornac	GUYOT Jean-Pierre	VEAUX Esther
56.	Couzou	CLAVEL Laurent	RIVIERE Sandrine
57.	Crayssac	ROUQUIÉ Sophie	DUMAS Eric
58.	Crégols	DELBOS Anne-Marie	CAZADIEU Stéphanie
59.	Cremps	CONQUET Claude	COURNEDE Joseline
60.	Cressensac-Sarrazac	ROSSBURGER Marc	ROCHE Franck
61.	Creysse	GAILLET Denis	BAULT Jean-Pierre
62.	Cuzac	VANDEKERCKHOVE Geneviève	GRANIER Pierre
63.	Cuzance	BROUSSE Michel	VILLEPONTOUX Thierry
64.	Dégagnac	ROQUES Hervé	BOSC Audrey
65.	Douelle	LANES-FOURNIE Bénédicte	TREIL Jean
66.	Duravel	DARQUES-ROSE Eric	ROUCH Laurent
67.	Durbans	GRATIAS Henri	LALO Théodore
68.	Escamps	DELHON Jérémie	HARDOUIN Jordan
69.	Espagnac Ste Eulalie	CABRIGNAC Jean-Louis	SORET Pierre
70.	Espère	PETITBERGHIEN Jean-Pierre	SOUBIELLE Nathalie
71.	Estal	CAMBON Serge	BOUAT Sébastien
72.	Fajoles	LALANDE Fabienne	PELLETIER Didier
73.	Faycelles	IBANEZ Jean-Claude	RODRIGUES André
74.	Felzins	BERTHELEMY Bernard	LUGAN Bernard
75.	Figeac	LANDES Bernard	BALDY Guillaume
76.	Flaujac-Pujols	NOUGARET Thierry	RIVIERE Marie-Pierre
77.	Floressas	DUTRANOIS Alain	ROUGER Jacques
78.	Floirac	BARROUILHET Alexandre	JOUASSAIN Christian
79.	Fons	MARTIN Laurent	MORAND Marc
80.	Fontanes	MACHEFERT Dominique	FONT Corinne
81.	Francoulès	VIVANCOS José	SARLAT Patrick
82.	Frayssinet	SAINT MARTIN Claude	COULON Josiane
83.	Frayssinet le Gélât	GOMEZ Nadège	SEGOL Pierre
84.	Frayssinhes	MARTIGNAC Thierry	ASPAX Maxime
85.	Frontenac	FARRUGIA Thierry	BRUGIDOU Didier
86.	Gagnac-sur-Cère	BLAIN Thierry	En cours de désignation

Délibération CA-2025-06 du 10/04/2025*Validation des nouvelles adhésions*

87.	Gignac	FAUREL Didier	RICOU Arnaud
88.	Gigouzac	MOLINIE Romuald	LARTIGUE Sylvain
89.	Gindou	LAVAUUR Annie	MARQUET Anne-Marie
90.	Gintrac	LAVERNHE Françoise	FREGEAC Olivier
91.	Gorses	VALETTE Julien	BARDET Adrien
92.	Goujounac	VINGES Lucy	GUERIN Jacques
93.	Gréalou	VEDRUNE Mathilde	FOUCHER Jacques
94.	Grézels	JOUCLAS Patrick	JAMPIERRE Valérie
95.	Grèzes	DELIE Bruno	ROCHETTE Philippe
96.	Issendolus	GUGLIELMETTI Michel	BAYNAT Régis
97.	Labastide du Haut-Mont	CORN Jean	VERMEIL Rémi
98.	Labathude	VIROLE Jacques	GUILLET Jean-Pascal
99.	Laburgade	SAUVIER Jean-Claude	OLIJNYK Christophe
100.	Lacapelle Cabanac	SIMON Thierry	DELCOUSTAL Stéphane
101.	Lacave	MAGNIEN Philippe	ROUGIE David
102.	Lachapelle Auzac	MAURY Ernest	FAUREL Jo
103.	Ladirat	SAINT-MAXENT Didier	BILLOUX Audrey
104.	Lagardelle	VIDILLES Jean-Louis	GAVRILOFF Basile
105.	Lalbenque	BISMES Guillaume	CHARONNAT Serge
106.	Lamagdelaine	LACALMONTIE Luc	ARNAUDET Véronique
107.	Lamothe-Cassel	MANGIEU Noémie	ASTORG Gilles
108.	Lamothe-Fénelon	CHARBONNEAU Patrick	RANOUIL Philippe
109.	Lanzac	GUIYOU Josiane	DELVERT Alain
110.	Laramière	BOULPICANTE Valérie	CARRIE Didier
111.	Larroque Toirac	PRADINES Fabrice	RIFFLÉ Jean-François
112.	Latouille Lentillac	KERMES Thierry	LAURANS Judicaël
113.	Laurettes	LAVERGNE Hervé	LACAM Aurélien
114.	Lauzès	CESSSES Gérard	POUYDEBAT Noël
115.	Laval-de-Cère	MOULIN Michel	LEGUAY Laurent
116.	Lavercantière	VILARD Gilles	TOME Sogna
117.	Lavergne	RIGOUSTE Jean-Louis	BOY Patrick
118.	Le Bastit	CHAMBERT Sébastien	HERION Véronique
119.	Le Bourg	AUGUIE Nadia	CAZE-BOUCHET Odile
120.	Le Bouyssou	SALIS Daniel	BERTOLDI Françoise
121.	Lendou-en-Quercy	UHDE Marie-Line	LAFARGUE Delphine
122.	Lentillac du Causse	ROUQUIE Christian	BOUCHER Guilhem
123.	Lentillac Saint Blaise	SORS David	LAFON Emilie
124.	Léobard	TAILLADE Robert	BOUYGUES Christian
125.	Les Arques	BOURHOVEN Roger	MOUSSEAU Philippe
126.	Les Junies	SIMON-PIQUET Agnès	ROUQUIE Julien
127.	Les Pechs-du-Vers	MARTY Alain	BERTRAND Julien
128.	Le Roc	SALINIER Jean-Jacques	LAFON-BARRUEL Véronique
129.	Le Vignon-en-Quercy	ALARY Marielle	FOUCHÉ Pierre
130.	Leyme	TILLET Marc	MARCILHAC Christiane
131.	Lherm	REIX Jean-Albert	VIALARD Serge
132.	Limogne-en-Quercy	NOUVIALE Arnaud	BOUCHARD Jean-Luc
133.	Linac	LACOMBE Jean-Claude	ROUMIGUIER Laure
134.	Livernon	SOULIER Bruno	COLDEFY Jacques
135.	Loubressac	BASSET Jacqui	CHABEAUX Ludovic

Avisé de réception en préfecture
 le 04/04/2025 à 17:09:20
 Date de réception préfecture : 14/04/2025

Délibération CA-2025-06 du 10/04/2025

Validation des nouvelles adhésions

136.	Loupiac	LASCOMBES Eric	DELAGNES Claude
137.	Lugagnac	RAMOND Philippe	VIGNES Jean-François
138.	Lunan	PASSEMAR Patrick	ATTINOST Michel
139.	Lunegarde	DECHAMP Nicolas	CAVALIE Philippe
140.	Luzech	PIASER Bernard	AZNAR Delphine
141.	Marcilhac / Célé	BLUM Jean-François	En cours de désignation
142.	Marminiac	FLORENTY Vincent	PEYRIE Sabine
143.	Martel	LEVET Michel	ARESTIER Jérôme
144.	Masclat	DELMARES Bernard	GILET Georges
145.	Mauroux	KODDEN Antonie	XUEREB Jean-Marc
146.	Maxou	LAFFRAY Patrick	CALAS Béatrice
147.	Mayrac	DALE Claire	GRADES Cyril
148.	Mayrinhac-Lentour	CARBONNE-BLANQUI Sylvain	FAURE Didier
149.	Mechmont	PONS Stéphane	ALESI Michel
150.	Mercuès	DIZENGREMEL Ludovic	BLADOU-GRENIER Corine
151.	Meyronne	CAVIER Annie	LONGE Alain
152.	Miers	MEY Caroline	GENRIES Olivier
153.	Montamel	BELIVENT Jean-François	CUNIAC Didier
154.	Montbrun	RAUFFET Sylvie	PRADINES Nathalie
155.	Montcabrier	DORIAN Didier	BONDER Patrice
156.	Montcléra	BLANCO Nicole	TOURENNE Line
157.	Montcuq-en-Quercy-Blanc	LALABARDE Alain	BARRES Roland
158.	Montdoumerc	CAMMAS Francis	COSTE Christian
159.	Montgesty	RIVAGE Didier	LEFEVRE Jean-Yves
160.	Montlauzun	SOVERINI Armand	CARETTE Chantal
161.	Montredon	BLANQUI Roseline	CHATTE Claude
162.	Montvalent	TAUXES Nadia	BOUDET Victor
163.	Nadaillac-de-Rouge	BOSREDON Christine	CHAISTRUSSE Francis
164.	Nadillac	SARFATI Sophie	PERIE Simone
165.	Nuzéjols	DESSERTAINE Brigitte	BOEUFGRAS Marie Aleth
166.	Padirac	ANDRZEJEWSKI André	LESCALES Cyril
167.	Parnac	GASTAL Gwladys	BOMPA Philippe
168.	Payrac	MAURY Fabrice	WARETTE Maryse
169.	Payrignac	MALEVILLE Jérôme	GRIFFE Alain
170.	Pern-Lhospitalet	ESTRADEL Jean-Luc	BRUGIDOU Bernard
171.	Pescadoires	BURI Jean-Paul	ALZAGA Bernard
172.	Peyrilles	MAGOT Stéphane	DESCAMP Muriel
173.	Pinsac	GLEYZE Dominique	ROCHELLI Laurent
174.	Pomarède	BONNAUD Julien	ROTELLI Didier
175.	Pontcirq	CHATAIN Thierry	MAINGE Gislaïne
176.	Porte-du-Quercy	BESSIERES Christian	MOURGUES Pierre-Marie
177.	Pradines	VEZINE Romain	LIAUZUN Christian
178.	Prayssac	SIGAUD Fabienne	ROGER Christophe
179.	Prendeignes	BAHU Pascal	JUVENAL Alain
180.	Puyjourdes	TRAVERSAC David	BUGEAU Philippe
181.	Puy-L'Evêque	GAULIER Joëlle	Accusé de réception en préfecture Mairie de Puy-L'Evêque Date de réception préfecture : 11/04/2025
182.	Quissac-en-Quercy	FOGARIZZU Alain	COUENNE Doris
183.	Rampoux	PERIE Pascal	FAURIE Jean-Claude
184.	Reilhac	ESCAPOULADE-JOYEUX Julie	REYNES Christian

Délibération CA-2025-06 du 10/04/2025*Validation des nouvelles adhésions*

185.	Reilhaguet	COUDERC Thierry	JACQUET Catherine
186.	Reyrevignes	TREMOULET Jean	MIR Sandrine
187.	Rignac	LACAYROUZE Francis	SANZ Alain
188.	Rocamadour	Mme LENFANT Dominique	AMARÉ Pierre
189.	Rouffilhac	GABET Jean-Michel	Mme BONNET Dominique
190.	Rueyres	ROUMIEUX Ludovic	DELMAS Jean-Pierre
191.	Sabadel Latronquière	LAPORTE Jean	VERMANDE Marc
192.	Saint Bressou	OLIVIER Patrice	GRIFFOUL Jean-Louis
193.	Saint Caprais	AUBRY Richard	En cours de désignation
194.	Saint-Chamarand	PIOT Denis	RENARD Evelyne
195.	Saint-Cirgues	JAULIAC Sylvain	LACAZE Adrien
196.	Saint Cirq Lapopie	DUJARDIN Edgard	VALETTE Bernard
197.	Saint Cirq Madelon	MAURY Christine	VIGNAL Jérémy
198.	Saint Cirq Souillaguet	CONSTANT Jean-Michel	LAUMAILLE Fabrice
199.	Saint Clair	DEVIERS Patrick	DELCHIE Michel
200.	Saint-Denis Catus	MOURGUES Michel	RAUZIERES Elodie
201.	Saint-Denis Lès Martel	MISPOULET Guy	GERDOLLE Julien
202.	Saint-Félix	CONSTANT Denis	CRISTINI Jean-Paul
203.	Saint-Germain-du-Bel-Air	RUAMPS Philippe	VALLAT Claude
204.	Saint-Géry- Vers	BASCOUL Serge	VERTUT Didier
205.	Saint Hilaire	LAFON Guy	FOUR Stéphane
206.	Saint-Jean-De-Laur	CONTE Didier	DELLER Martine
207.	Saint-Jean Lagineste	DELPRAT Laurent	FAURE René
208.	Saint-Jean-Lespinasse	LAMOUREUX Alexandre	BENNET Georges
209.	Saint Jean Mirabel	LABORIE Bernard	ROQUES Nathalie
210.	Saint-Laurent-les-Tours	CASSAN Sandie	BOURDET Alain
211.	Saint Martin Labouval	ISSALY Jacques	DEWITTE Olivier
212.	Saint-Martin-le-Redon	CAPMAS Käthe	DUBOSC Flore
213.	Saint-Maurice-en-Quercy	DESTRUEL Gilbert	TRANVOIZ Cécile
214.	Saint Médard	MERAVILLES Hervé	GAMBIER Valentin
215.	Saint Médard de Presque	MAILLOT Sébastien	RIOL Serge
216.	Saint Médard-Nicourby	ROUSSIES Christian	ROUSSIES Jean-Marie
217.	Saint-Michel-de-Bannières	JOS Gaëligue	GUERNIOU Françoise
218.	Saint Michel Loubéjou	MARCASTEL Didier	ROMAN Thierry
219.	Saint-Paul de Vern	LAMOURET Edgar	LANDES Michel
220.	Saint-Paul-Flaugnac	RESSEGUIÉ Michel	FAISANT Michelle
221.	Saint-Perdoux	AYRAL Amandine	GIBERGUES Laurent
222.	Saint-Pierre Toirac	BRIX Lucien	PIRASTU Michèle
223.	Saint-Projet	GARRIGUE Manon	ROSSIGNOL Dominique
224.	Saint-Simon	VAYSSIE Sébastien	OLIVIER Frédéric
225.	Saint-Sulpice	LOHEZIC Gérard	FAURE Bernard
226.	Saint Vincent du Pendent	GONZALEZ Jacqueline	LARRIBE Roger
227.	Saint-Vincent Rive d'Olt	TISSANDIÉ-VERGNE Florence	BENAC Jean-Bernard
228.	Sainte-Colombe	LANDES Roger	ALBAICETA Laurent
229.	Salviac	BOULICOT Emmanuel	CABANEL Alexandre
230.	Sauliac-sur-Célé	CERTHOUX Michel	LOMBECHE Anne
231.	Sauzet	LASJAUNIAS Stéphane	ALBAGNAC Fabien
232.	Sénaillac-Latronquière	LE ROUX Michel	CAVAILLÉ Daniel
233.	Seniergues	MONESTIER Laurence	THEBAUD Michel

Comité de réception préfecture
046-200047090-20250410-CA-2025-06-DE
Date de réception préfecture: 14/04/2025

Délibération CA-2025-06 du 10/04/2025

Validation des nouvelles adhésions

234.	Sérignac	MOURGUES Joël	BONAFoux Pierre
235.	Sonac	BESSEDE Claudine	THEUERKAUF Arnold
236.	Soturac	FORT Marie-Madeleine	FOURNOL Daniel
237.	Soucirac	TALAYSSAT Marie-Françoise	DERBOMEZ Jean-Marc
238.	Soulomès	DELQUEUX Etienne	PONS Christian
239.	Souceyrac-en-Quercy	COLOMB-DELSUC Jean-Philippe	THEIL Carole
240.	Strenquels	GILLET Patrice	BREIL Daniel
241.	Terrou	En cours de désignation	MATHIEU Marc
242.	Teyssieu	DIAZ Sylvain	LACAM Jérôme
243.	Thédirac	COURNAC Jean-Marie	GUITOU Gérard
244.	Thégra	LAGARRIGUE Jean-Claude	CHARTROUX Thierry
245.	Thémines	BRUNET Jacques	PRUNET Catherine
246.	Théminettes	FAYT Emmanuel	CIPIERE Alain
247.	Tour de Faure	TEYSSÉDRE Patrick	EYROLLE Jean-Louis
248.	Touzac	GONZALEZ José	DA COSTA Christine
249.	Trespoux Rassiels	DELORD-BONNETAT Karine	COLLIER Damien
250.	Uzech	LACROIX Jean-Marc	PUCHAUX Christophe
251.	Varaire	BOULPIQUANTE Francis	RAYMOND Corinne
252.	Vaylats	CHARRIE Robert	RICHER Nadège
253.	Vayrac	LAVERGNE AZARD Loïc	LAQUIEZE Christian
254.	Viazac	BEDOU André	PHILIPPE Nathalie
255.	Vidaillac	TEULIER Francis	COLON André
256.	Villesèque	TRIPARD Linda	PETIT-BOURDET Mathieu
257.	Vire-sur-Lot	VANTILCKE Michel	HARTMANN Edmond

258.	Communauté de communes du Quercy Blanc	VIGNALS Bernard	CAUMON Patrice
259.	Communauté de communes Vallée du Lot et du Vignoble	BLADINIÉRES Serge	FROIDEFOND Yvette
260.	Communauté de communes du Grand Figeac	HUG Maxime	LAVAYSSIERE Michel
261.	Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne CAUVALDOR	GAVET Jean-Philippe	PUECH Roland
262.	SIVU DE LA VALLEE DU CEOU	VILARD Pascal	THAUVIN Aurélie
263.	SIVU MIERS ALVIGNAC	CASSABOIS Marie-Pierre	LACOSTE Maryse
264.	Centre Communal d'Action Sociale d'Assier	CAYROL Maëlys	CAYROL Laure

Délibération CA-2025-06 du 10/04/2025
Validation des nouvelles adhésions

265.	TE46	THELINGE Dominique	ROUSSIES Stéphanie
266.	Département du Lot	BRANCO Rémi	ARNAUDET Véronique
		DELANDE Claire	BIZAT Dominique
		GASTAL Marc	BOUILLAGUET Vincent
		LAPERGUE Françoise	CHASSAIN Véronique
		LAPORTERIE Anne	JAMMES Jean-Pierre
		MARRE Denis	LAGARDE Edith
		MELLINGER André	LEWICKI Pascal
		RIGAL Serge	MARLAS Catherine
		TERLIZZI Alfred	PROENÇA Christophe
		VILLEPONTOUX Régis	VACOSSIN Amélie

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT ET D'INGENIERIE DU LOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à 11h00, les membres du **Conseil d'administration** du SDAIL, régulièrement convoqués, se sont réunis à Cahors, sous la présidence de Mme Anne LAPORTERIE.

Etaient présents

Pour le Département du Lot : Marc **GASTAL** ; Anne **LAPORTERIE** ; Denis **MARRE** ; Serge **RIGAL** ; Alfred **TERLIZZI**

Pour les communes et EPCI : Lambert **BRU** (BAGNAC-SUR-CELE) ; Agnès **SIMON-PIQUET** (LES JUNIES) ; Marc **TILLET** (LEYME) ; Gwladys **GASTAL** (PARNAC)

Etaient représentés

Pour le Département : Claire **DELANDE** par Véronique **CHASSAIN** ;

Pour les communes et EPCI : Maxime **HUG** (C. de communes du GRAND FIGEAC) par Franck **PROVENCE** (CASTELFRANC) ; Alain **BESSAC** (CABRERETS) par Alain **DUTRANOIS** (FLORESSAS) ; Philippe **RAMOND** (LUGAGNAC) par Kathe **CAPMAS** (SAINT MARTIN LE REDON)

Etaient absents (excusés)

Pour le Département : Rémi **BRANCO** ; Françoise **LAPERGUE** ; André **MELLINGER** ; Régis **VILLEPONTOUX**

Pour les communes et EPCI : Jean-Louis **VIDILLES** (LAGARDELLE) ; Fabienne **SIGAUD** (PRAYSSAC) ; Jean-Philippe **COLOMB-DELSUC** (SOUSCEYRAC-EN-QUERCY)

Nombre de délégués : En exercice : **20**
Titulaires : 09
Suppléants : 04
Pouvoirs : 00
Absents : 07
Votants : 12* (la présidente du SDAIL ne prend pas part au vote du compte administratif)

Date de la convocation : 02 avril 2025

Délibération CA-2025-07 : compte administratif 2024

Le conseil d'administration est invité à examiner le **compte administratif 2024** et à en débattre sous la présidence de Monsieur Denis MARRE, délégué titulaire du 1er collège.

Le compte administratif est ainsi résumé :

Libellé	Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	112 264,71	0,00	112 264,71
Opérations de l'exercice	655 185,41	652 130,60	655 185,41	652 130,60
TOTAL	655 185,41	764 395,31	655 185,41	764 395,31
Résultat net de clôture	-3 054,81		-3 054,81	
Résultat de clôture		109 209,90		109 209,90
TOTAL CUMULE		109 209,90		109 209,90
RESULTAT DEFINITIF		109 209,90		109 209,90

Le résultat net à la clôture de l'exercice 2024 montre un déficit de -3054,81€

Le résultat définitif à la clôture de l'exercice 2024 montre un excédent de 109 209.90 €

Il est proposé de reporter l'excédent de fonctionnement de 109 209.90 € au budget 2025.

Le compte de gestion élaboré par le payeur départemental présente des résultats identiques.

*

La présidente quitte la salle, elle ne prend pas part au vote du compte administratif.

Après avoir délibéré, le conseil d'administration, par :

**12 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION**

APPROUVE le compte administratif 2024 dont les résultats sont les suivants :

Déficit de fonctionnement : - 3054,81 €

Excédent global de fonctionnement : 109 209,90 €

APPROUVE le compte de gestion 2024 dont les résultats sont identiques

CONSTATE qu'il n'y a pas de reste à réaliser

DECIDE de reporter les résultats dans le budget du SDAIL 2025.

Fait à Cahors, le 10 avril 2025

La présidente du syndicat d'aménagement et d'ingénierie du Lot

Anne LAPORTERIE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le
et de la publication le 15/04/2025

Le délai de recours éventuel devant le tribunal administratif est fixé à deux mois à compter de la date de publication.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'AMENAGEMENT ET D'INGENIERIE DU LOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à 11h00, les membres du **Conseil d'administration** du SDAIL, régulièrement convoqués, se sont réunis à Cahors, sous la présidence de Mme Anne LAPORTERIE.

Etaient présents

Pour le Département du Lot : Marc **GASTAL** ; Anne **LAPORTERIE** ; Denis **MARRE** ; Serge **RIGAL** ; Alfred **TERLIZZI**

Pour les communes et EPCI : Lambert **BRU** (BAGNAC-SUR-CELE) ; Agnès **SIMON-PIQUET** (LES JUNIES) ; Marc **TILLET** (LEYME) ; Gwladys **GASTAL** (PARNAC)

Etaient représentés

Pour le Département : Claire **DELANDE** par Véronique **CHASSAIN** ;

Pour les communes et EPCI : Maxime **HUG** (C. de communes du GRAND FIGEAC) par Franck **PROVENCE** (CASTELFRANC) ; Alain **BESSAC** (CABRERETS) par Alain **DUTRANOIS** (FLORESSAS) ; Philippe **RAMOND** (LUGAGNAC) par Kathe **CAPMAS** (SAINT MARTIN LE REDON)

Etaient absents (excusés)

Pour le Département : Rémi **BRANCO** ; Françoise **LAPERGUE** ; André **MELLINGER** ; Régis **VILLEPONTOUX**

Pour les communes et EPCI : Jean-Louis **VIDILLES** (LAGARDELLE) ; Fabienne **SIGAUD** (PRAYSSAC) ; Jean-Philippe **COLOMB-DELSUC** (SOUSCEYRAC-EN-QUERCY)

Nombre de délégués : En exercice : **20**
Titulaires : 09
Suppléants : 04
Pouvoirs : 00
Absents : 07
Votants : 13

Date de la convocation : 02 avril 2025

Délibération CA-2025-08 : budget primitif 2025

Il est rappelé que, selon les statuts, il appartient au conseil d'administration de voter le budget du syndicat, conformément aux orientations budgétaires actées par l'assemblée générale.

Conformément au débat d'orientation budgétaire présenté le 10 mars dernier en assemblée générale, la proposition de budget 2025 se situe dans la continuité de l'année 2024 avec :

- en recettes :
 - des cotisations en légère progression pour prendre en compte un volume d'adhésions et d'intentions d'adhésions au plus juste,
 - des défraiements de conventions en légère baisse, ajustés au plus près des opérations en cours et des perspectives de nouveaux projets,
 - une participation Département du Lot qui représente 53 % des recettes.
- en dépenses :
 - un remboursement des temps passés au Département du Lot qui mécaniquement correspond au volume d'activité anticipé (conventions, forfait, temps de transport ainsi que la gestion du syndicat avec 5 ETP pour la gestion, la coordination administrative et l'encadrement et 1/3 d'ETP pour la coordination technique auprès de l'ensemble des services mis à disposition).
- le maintien du barème de cotisation des membres qui n'a pas évolué depuis la création du SDAIL en 2014.
- le maintien du principe du remboursement au Département du Lot des temps transport sur la base d'un taux de 8.7%.
- les barèmes pour les opérations conventionnées et le dépassement du forfait ont été actés à hauteur de :
 - 40 € / heure pour un agent de catégorie C
 - 43 € / heure pour un agent de catégorie B
 - 53 € / heure pour un agent de catégorie A

L'excédent de fonctionnement reporté s'élève à 109 209,90 €.

Les recettes 2025 devraient se composer de la façon suivante :

- **342 291 €** de participation du Département du Lot,
- **150 357,10 €** de cotisations,
- **147 332,50 €** de défraiements conventionnés

Dans ces conditions, c'est un total de **749 190,50 € de recettes** qui peut être escompté.

Les dépenses 2025 se composeraient quant à elles de la façon suivante :

- pour le remboursement des frais de mise à disposition au titre du forfait, il est proposé d'inscrire **175 508,28 €**,
- pour les interventions conventionnées, la dépense prévisionnelle est de l'ordre de **150 000 €**,

- pour le remboursement du temps transport et au vu de l'application du taux de 8,7%, la dépense serait de **28 319,22 €**,
- pour la gestion et la coordination du syndicat, il est proposé de prévoir un montant total de **370 163 €** correspondant à 5 ETP pour la gestion, la coordination administrative et l'encadrement et 1/3 d'ETP pour la coordination technique auprès de l'ensemble des services mis à disposition.

Au total, le remboursement au Département du Lot représenterait ainsi un montant de **723 990,50 €**. Il est enfin proposé d'inscrire **25 200 €** pour les charges générales du syndicat : assurances, honoraires, études, frais d'acte, fournitures, etc.

Le budget de fonctionnement 2025 pourrait s'élever à **749 190,50 €** et se traduire ainsi :

DEPENSES			RECETTES		
Chapitre Article	Nature analytique	Montants votés	Chapitre Article	Nature analytique	Montants votés
CH 011	Charges à caractère général	24 800,00	CH 002	Résultat de fonctionnement reporté	109 209,90
6 064	Fournitures administratives	200,00	002	Résultat fonctionnement reporté	109 209,90
6 162	Assurances obligatoires dommage - construction	2 000,00	CH 074	Dotations, subventions et participations	639 980,60
6 168	Primes d'assurances - autres	10 000,00	7 473	Participation des Départements	342 291,00
617	Etudes et recherches	6 000,00	74 741	Cotisations ADHESIONS Communes et structures intercommunales membre GFP	113 297,10
6 226	Honoraires (Conseil juridique)	5 000,00	74 748	Cotisations ADHESIONS Communes et structures intercommunales hors GFP	19 140,00
6 227	Frais d'actes et contentieux	200,00	74 751	Cotisations ADHESIONS Autres groupements de collectivités, collectivités à statut particulier et EP membre GFP	12 000,00
6 231	Annonces et insertions	200,00	74 758	Cotisations ADHESIONS Autres groupements de collectivités, collectivités à statut particulier et EP hors GFP	5 144,00
6 232	Fêtes et cérémonies	1 100,00	74 784	Cotisations ADHESIONS CCAS et caisses des écoles	776,00
6 281	Concours divers (Cotisations...)	100,00		Total cotisations adhésions	150 357,10
CH 012	Charges de personnel et frais assimilés	723 990,50	74 741	Défraiements CONVENTIONS Communes et structures intercommunales membre GFP	118 069,70
6218	Remboursement Temps de transport	28 319,22	74 748	Défraiements CONVENTIONS Communes et structures intercommunales hors GFP	23 214,80
	Remboursement Forfait	175 508,28	74 751	Défraiements CONVENTIONS Autres groupements de collectivités, collectivités à statut particulier et EP membre GFP	0,00
	Remboursement Interventions conventionnées	150 000,00	74 758	Défraiements CONVENTIONS Autres groupements de collectivités, collectivités à statut particulier et EP hors GFP	6 048,00
	Remboursement Gestion, coordination et conseil	370 163,00	74 784	Défraiements CONVENTIONS CCAS et caisses des écoles	0,00
CH 065	Autres charges de gestion courante	400,00		Total défraiements conventions	147 332,50
6 585	Intérêts moratoires	200,00	CH 075	Autres produits de gestion	0,00
6 588	Autres charges diverses de gestion courante	200,00	7 588	Autres produits divers de gestion courante	0,00
CH 067	Charges spécifiques	0,00	CH 077	Produits spécifiques	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	0,00
TOTAL		749 190,50	TOTAL		749 190,50

*

Après avoir délibéré, le conseil d'administration, par :

**13 voix POUR
0 voix CONTRE
0 ABSTENTION**

ADOpte le budget 2025 du syndicat **au chapitre**, tel que présenté ci-dessus et annexé à la présente délibération et comprenant :

- une section **dépenses** de fonctionnement à hauteur de **749 190,50 €**
- une section **recettes** de fonctionnement à hauteur de **749 190,50 €**

Fait à Cahors, le 10 avril 2025

La présidente du syndicat d'aménagement et d'ingénierie du Lot

Anne LAPORTERIE

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

et de la publication le 15/04/2025

Le délai de recours éventuel devant le tribunal administratif est fixé à deux mois à compter de la date de publication.
